

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Audrey Binette

<https://www.cadre21.org/membres/420011c7875f41882ed6093e>

Date d'obtention : 2023-10-11 15:44:46

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention permet de rapidement pouvoir prendre en charge une situation de sextage en suivant un protocole objectif. Les différentes étapes permettent de guider les interventions et assurer une cohérence ainsi qu'une constance avec les jeunes qui se présentent à nous. Il est important de ne jamais regarder les images/vidéos, le fait de compléter la grille de la trousse permettra tout de même de recueillir les informations nécessaires pour la suite des interventions à privilégier. La majorité des cas de sextage se retrouve dans la catégorie des actes impulsifs il ne faut toutefois pas négliger la possibilité d'un acte malveillant et d'ajustement rapidement le cours de l'intervention au besoin.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permettra d'avoir une ligne directrice claire et constante dans des cas de sextage au sein de mon établissement d'enseignement. Elle facilite aussi la prise en charge d'une telle situation en ayant des étapes précises à suivre. Le portrait de la situation sera possiblement accéléré par la formation et me situe plus facilement au niveau des mesures judiciaires qui peuvent découler suite à une situation de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Le point le plus important que je retiens suite à la formation est définitivement le fait de ne jamais tenter de voir ou consulter les images/vidéos en lien avec la situation rapportée. Je souhaite aussi assurer un suivi rigoureux auprès des jeunes impliqués suite à une situation de sextage pour éviter que des conséquences importantes se manifestent dans les jours suivants l'événement.